



PV de la réunion du 08 juillet 2017

Présents : JUIN Claude – TOUSSAINT Mélanie – CLAIRAND Marie-Aude – DEMETRE Florian – ROIGT Juliette

Excusée : LAUMOND Marie-Françoise

Début de séance : 14h16

Fin de séance : 16h37

Le PV de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

Point 1 : Élection du Bureau

- Claude JUIN se présente au poste de Président et est élu à l'unanimité.
- Florian DEMETRE se présente au poste de Vice-Président et est élu à l'unanimité.
- Marie-Aude CLAIRAND se présente au poste de Secrétaire et est élue à l'unanimité.
- Carence de candidat pour le poste de trésorier. Dans l'attente d'un postulant, Mélanie TOUSSAINT assurera l'intérim.

Point 2 : Propositions et nominations de nouveaux moniteurs :

- **Agility** : responsable de cette activité : Mélanie. Annie, Mélanie et Monique sont monitrices.
- **École des chiots** : responsable de cette activité : Mélanie. Florian, Mélanie, Virginie et Murielle sont moniteurs. Juliette et Manon seront monitrices remplaçantes.
- **Education** : responsable de cette activité : Juliette. Claude et Juliette sont moniteurs.
- **Obéissance** : responsable de cette activité : Claude. Mélanie, Claude et Juliette sont moniteurs.
- **Responsable pistage** : Claude est responsable de cette activité et moniteur.
- **Responsable intendance** : Marie-Françoise.
- **Handling** : Marie-Aude propose, pour les membres souhaitant

apprendre à présenter un chien en expositions de beauté, de donner des cours et explications sur le fonctionnement de ces manifestations. Les interventions se feront à la demande.

- **Chiens visiteurs** : Création d'une nouvelle section. Florian sera responsable de cette activité et moniteur. Juliette, ayant déjà fait le stage, sera également monitrice sur cette activité.

Point 3 : Officialisation et programmation de l'activité « chiens visiteurs »

Les chiens visiteurs vont à la rencontre de personnes jeunes ou moins jeunes, à domicile ou en institutions (écoles, maisons de retraites, établissements pour personnes handicapées, hôpitaux, ...)
Le but est d'apporter de la chaleur, du réconfort et éduquer les gens sur les conduites à tenir en présence d'un chien.

Idéalement constitution d'un groupe de 6 personnes maximum. 1 séance par mois. Préparation des membres et des chiens en vue de passer le diplôme. Un stage sera organisé sur 2 jours, avec une personne agréée. A l'issue de celui-ci les participants pourront être diplômés (sous réserve de réussir les épreuves).

Point 4 : Réflexion sur l'évolution de l'activité Agility

- Discussion sur l'achat de nouveaux agrès
- validation du nouvel horaire
- prévoir juge pour concours

Ce point sera traité lors de la prochaine réunion du comité.

Point 5 : Journée Travaux

La journée travaux est fixée au samedi 26 Août prochain.

Travaux à réaliser :

- Passage des WC en toilettes sèches.
- Entretien des espaces verts : Juliette propose de venir avec une débrouailleuse.
- Finir l'intérieur du Club House et la toiture du auvent.

Point 6 : Concours Obéissance du 7 et 8 octobre

Communication des feuilles d'engagements aux Clubs du Poitou-Charentes, certains clubs du Bordelais et du Centre. Communication également sur notre page Facebook et celle de la canine du Poitou. Claude devant présenter un chien, il est nécessaire de trouver un autre commissaire.

Les engagements seront à envoyer à Claude. Florian se charge de la réalisation de la feuille d'engagement.

Point 7 : Stand AUC pour CACIB de Poitiers les 21 et 22 octobre

Il faudra au moins 2 personnes présentes en permanence pendant les 2 jours. L'idéal est d'avoir un roulement, ce qui est plus agréable.

Point 8 : Liste des Adhérents à jour pour l'entrée du Parc de St Cyr

Cette liste a été communiquée au parc de St Cyr afin que les adhérents puissent y accéder gratuitement pendant la période estivale.

Point 9 : Questions diverses

Cooptation de Juliette ROIGT en tant que membre du comité : validation à l'unanimité des membres présents. Bienvenue à elle dans le comité.

Pour toute adhésion à compter du 1^{er} juillet, une réduction de 30 € sera appliquée pour l'année en cours. Les adhésions prises à partir du 1^{er} octobre de l'année N-1 comptent pour l'année N.

2 coffres sécurisés vont être commandés par Marie-Aude afin d'avoir l'ensemble des dossiers adhérents sur place en 1 seul et même lieu. Claude y mettra également des archives.

A chaque réunion mensuelle un point sur les adhérents sera mis à l'ordre du jour. Les cartes d'adhérents seront remises aux moniteurs concernés pour les membres participants à leur activité. De plus, les moniteurs seront informés des dossiers d'adhésions incomplets afin que nous puissions récupérer tous les documents.

Le comité valide la mise à disposition d'une clé pour Annie.

Prochaine réunion le 2 septembre à 14h. Points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion :

- liste des bénévoles pour le concours d'obéissance,
- Agility (point qui n'a pu être traité ce jour),
- formation de moniteurs,
- planning de présence des moniteurs et manifestations,
- points sur les adhérents.